

CHARTRE ET FONCTIONNEMENT DU POINT PRESSE 2019

Horaires d'ouverture et services du Point Presse

Horaires : Jeudi 4 juillet de 19h à 21h à Jarnac puis du Vendredi 5 Juillet au Lundi 8 de 10h à 22h à Cognac.

Equipements : Espace réservé aux journalistes (salon pour les interviews, espace de travail) avec accès internet, à Cognac exclusivement.

Afin de promouvoir votre média, nous vous proposons de mettre à disposition du public votre magazine ou brochure consultable sur place que vous voudrez bien nous fournir.

Demandes d'accréditations

Les demandes d'accréditation en ligne sont à compléter en ligne **avant le 21 juin 2019** accompagné d'une photo d'identité. La validation de la demande d'accréditation vous engage à respecter les règles et consignes énumérées dans le présent document.

Les accréditations sont limitées à **deux par média** (hors équipe tv).

Dans le cas de l'accord de votre accréditation par le Festival, vous vous engagez à fournir, selon le type de média que vous représentez, une copie :

- des émissions consacrées au Festival (fichier MP3 sur CD-Rom ou par mail),
- de l'ensemble des photos publiées, signées et consacrées au Festival (format JPEG sur CD-rom ou par mail),
- de toutes les dépêches, signées de vous ou de l'agence (format PDF/JPG par mail ou CD-rom),
- les émissions consacrées au Festival (sur DVD ou par mail),
- des pages électroniques consacrées au Festival (format html par mail ou CD-rom).

Le Festival s'engage à ne pas exploiter les documents sans votre accord.

Pour tout envoi des dits documents : marina@ontheroad-again.eu et gtranchant@bluespassions.com ou Blues Passions, 12 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC.

Si rien ne nous parviens à l'issue du festival 2019 ou si rien ne nous est parvenu suite à votre accréditation 2018 et ce malgré l'acceptation des règles précitées, vous vous exposez à un refus d'accréditation automatique pour l'édition 2019 du festival Cognac Blues Passions.

Pass d'accès PRESSE / PRO

Votre pass vous sera remis lors de votre arrivée au **Point Presse à Jarnac (Billetterie) à partir du jeudi 4 Juillet dès 19h** puis à **Cognac dès vendredi 5 juillet, 10h (Point Presse)**. Celui-ci vous ouvre l'accès à toutes les scènes payantes : « *Tonic Day* », « *Experience Cognac* », « *Blues Paradise* », « *Jarnac au Cœur du Blues* », mais aussi à « *1715, avenue du Blues* » et « *Groove au Château* », **dans la limite des places disponibles** (les festivaliers étant toujours prioritaires).

Il existe deux types de pass presse : le **pass presse classique** et le **pass presse « frontstage »**. Ce dernier sera accordé exclusivement, dans la limite des disponibilités et sous couvert de l'accord des productions, aux photographes de presse écrite (un par média) et aux cameramen des équipes TV.

Nous vous rappelons que les photos prises durant le festival sont interdites à la vente et, dans le cadre d'une publication, la mention « Cognac Blues Passions » suivie de l'année du festival est obligatoire.

Demandes d'interviews

Dans le souci de faciliter les échanges entre votre média et les artistes du 26^{ème} festival Cognac Blues Passions, merci de prendre contact avec **Marina DAVIAUD** : marina@ontheroad-again.eu ou par téléphone au 06 88 76 67 13.